



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE
DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

36, rue Principale, Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 ▪ Fax. : (819) 465-2318

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2025
ORDRE DU JOUR

000	OUVERTURE DE LA SÉANCE
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l'ordre du jour
0-3	Adoption des procès-verbaux
	A. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025
	B. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2025
100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
110	Conseil municipal
110-1	Abrogation du règlement SQ 2021-005 (R.M 2021-335) concernant les animaux et toute réglementation afférente
130	Gestion financière et administrative
130-1	Approbation du journal des achats en lot du mois de juin 2025
130-2	Approbation du journal des achats du mois de juin 2025
130-3	Dépôt du relevé bancaire de juin 2025
130-4	Dépôt du suivi budgétaire au 30 juin 2025 – États des activités financières
130-5	Approbation des salaires du mois de juin 2025
130-6	Autorisation des virements de crédits budgétaires
160	Ressources humaines
160-1	Embauche – Bibliothécaire/Brigadière scolaire
160-2	Embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie
160-3	Entérinement – Embauche au poste de préposée à l'école de rang
160-4	Nomination d'un directeur des travaux publics par intérim
160-5	Lancement d'appel d'offre d'emploi pour le poste d'opérateur/journalier aux services de collecte de matières résiduelles et des travaux publics
200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
200-1	Rapport des activités du service de sécurité incendie de juin 2025
200-2	Soumission pour l'achat de cylindres
300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
300-1	Intervention sur le pont de fer pour remplacement des lumières
300-2	Virée chemin Gagnon
300-3	Autorisation de demande au Pracim 2025-2028
400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
400-1	Rapport de l'usine d'épuration du mois de juin 2025
400-2	Rapport de l'eau potable du mois de juin 2025

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
700	LOISIRS ET CULTURE
700-1	Soumission – Assemblage du Gazebo
700-2	Don à l'OPP
800	CORRESPONDANCE
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
1100	LEVÉE DE LA SÉANCE

Procédure pour la période de question :

Durant la séance, un maximum de deux (2) questions par personne sera accepté, pour un maximum de deux (2) minutes chacune.

La personne qui pose la question doit se lever et se nommer.